



Fixation du prix de vente des engrais

Cette fiche s'adresse aux gestionnaires d'une boutique d'intrants (gérant ou gérante et membres du comité de gestion).

Elle détaille le mode de calcul du prix de vente des engrais aux utilisateurs et utilisatrices de la boutique d'intrants.



Introduction

Chaque fois que la boutique d'intrants s'approvisionne en engrais, le comité de gestion de la boutique d'intrants se réunit pour établir le prix de revient (PR) de chaque type engrais.

Une fois ce prix de revient calculé, il est alors possible de fixer le prix de vente (PV) qui sera demandé à la clientèle.

Etape 1 : Calcul du prix de revient

Le prix de revient (PR) est composé de deux éléments : le prix d'achat (PA) de l'engrais et les frais généraux.

Prix de revient



Prix achat engrais



Frais transport aller/retour et repas du responsable approvisionnement



Frais chargement et déchargement



Frais de transport des intrants

Prix de revient



Prix d'achat



Frais Généraux

Etape 2 : Calcul du prix de vente

Le prix de vente (PV) est fixé en ajoutant au prix de revient, les charges d'entretien (ex. réparation des bâtiments, des tables et étagères dans la boutique d'intrants) ou de fonctionnement de la boutique d'intrants (ex. achat de petits matériels de nettoyage ou de bureau), ainsi que les frais de gratification du gérant ou de la gérante :

Prix de Vente



Prix de revient



Charges

Il est important de fixer un prix de vente raisonnable permettant (i) d'assurer la pérennité financière de la boutique d'intrants et (ii) de s'adapter aux capacités financières de la clientèle : «Vendre pas cher ne veut pas dire vendre à perte».

Le raisonnement suivi pour fixer le prix de vente des engrais s'applique à tous les types d'intrants commandés et vendus.

Références bibliographiques

- ⑤ Guides pratiques (1-3) sur les boutiques d'intrants du Projet IARBIC (mars 2011)
- ⑤ Enquêtes réalisées par l'équipe Capitalisation et IARBIC (2011-2012) sur les Boutiques d'intrants de référence
- ⑤ Documentation du Projet Intrants FAO (1998-2008)

